



RAPPORT 2019  
**SUR LA SITUATION  
EN MATIÈRE DE  
DEVELOPPEMENT DURABLE**



# RAPPORT SUR LA SITUATION EN MATIERE DE DEVELOPPEMENT DURABLE

1. Un rapport sur la situation en matière de développement durable : pour qui ? pour quoi ?
  - 1.1. Contexte réglementaire du rapport
  - 1.2. Destinataires du rapport
  - 1.3. Contenu du rapport
  - 1.4. Objectifs du rapport
  
2. Un rapport sur la situation en matière de développement durable : comment ?
  - 2.1. Choix méthodologiques pour la rédaction de ce rapport
  - 2.2. Territoire Durable 2030 : la feuille de route Développement durable de la communauté d'agglomération Lisieux Normandie
  
3. Un rapport sur la situation en matière de développement durable : l'état d'avancement 2019
  - 3.1. La gouvernance du développement durable à la communauté d'agglomération Lisieux Normandie
  - 3.2. Les outils programmatiques
  - 3.3. Les actions mises en œuvre

Conclusion

# 1. UN RAPPORT SUR LA SITUATION EN MATIERE DE DEVELOPPEMENT DURABLE : POURQUOI ? POUR QUI ?

## 1.1. CONTEXTE REGLEMENTAIRE DU RAPPORT

L'article 255 de la loi portant engagement national pour l'environnement (dite loi Grenelle) rend obligatoire pour la communauté d'agglomération Lisieux Normandie (obligation pour toutes les collectivités territoriales de plus de 50 000 habitants) l'élaboration d'un rapport annuel sur la situation en matière de développement durable. Il doit être présenté aux élus en amont des débats d'orientation budgétaire afin de rendre compte de « la situation en matière de développement durable » de la collectivité et ainsi influencer sur ce débat.

### **Extrait du Code Général des Collectivités Territoriales – Article L2311-1-1**

Dans les communes de plus de 50 000 habitants, préalablement aux débats sur le projet de budget, le maire présente un rapport sur la situation en matière de développement durable intéressant le fonctionnement de la collectivité, les politiques qu'elle mène sur son territoire et les orientations et programmes de nature à améliorer cette situation. Le contenu de ce rapport et, si nécessaire, les modalités de son élaboration sont fixés par décret.

Ces dispositions sont applicables aux établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre regroupant plus de 50 000 habitants.

## 1.2. DESTINATAIRES DU RAPPORT

Si ce rapport se destine donc en premier lieu aux élus, il s'adresse également aux agents de la collectivité (pour les informer et pour valoriser leur travail) mais aussi à toute personne que l'action de la collectivité en matière de développement durable intéresse.

2

## 1.3. CONTENU DU RAPPORT

Selon l'article L110-1 du code de l'environnement, une action publique de développement durable doit rechercher à atteindre de façon « *concomitante et cohérente* » les 5 « *finalités* » que sont :

- la lutte contre le changement climatique ;
- la préservation de la biodiversité, des milieux, des ressources ainsi que la sauvegarde des services qu'ils fournissent et des usages qui s'y rattachent ;
- la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations ;
- l'épanouissement de tous les êtres humains ;
- la transition vers une économie circulaire.

Le contenu de ce rapport est en outre guidé par le Code Général des Collectivités Territoriales :

### **Extrait du Code Général des Collectivités Territoriales – Article D2311-1-1**

Le rapport comporte, au regard de ces cinq finalités :

- le bilan des actions conduites au titre de la gestion du patrimoine, du fonctionnement et des activités internes de la collectivité ;
- le bilan des politiques publiques, des orientations et des programmes mis en œuvre sur son territoire.

Ces bilans comportent en outre une analyse des modalités d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation des actions, politiques publiques et programmes mis en œuvre.

## 1.4. OBJECTIFS DU RAPPORT

Ainsi, le rapport de développement durable constitue un exercice annuel d'évaluation des politiques publiques. Il permet de saisir, de suivre et d'évaluer l'efficacité des politiques et actions mises en œuvre, afin d'en décider la reconduction, l'abandon ou l'adaptation. Sa récurrence permet aux agents et aux élus d'approfondir leur appropriation du développement durable et de s'inscrire dans une démarche d'amélioration continue.

# 2. UN RAPPORT SUR LA SITUATION EN MATIERE DE DEVELOPPEMENT DURABLE : COMMENT ?

## 2.1. CHOIX METHODOLOGIQUE POUR LA REDACTION DE CE RAPPORT

La communauté d'agglomération Lisieux Normandie est jeune, et ce rapport n'a pas vocation à établir un bilan de l'historique des ex-communautés de communes en matière de développement durable. Il est donc choisi de se concentrer sur les politiques et actions mises en place à partir de la création de la communauté d'agglomération au 1<sup>er</sup> janvier 2017 et d'en tirer une situation 2019.

Le cœur de ce rapport est constitué d'un jeu de fiches-actions synthétiques, organisées de manière thématique. Ces thématiques sont celles ciblées comme prioritaires dans le cadre de Territoire Durable 2030, feuille de route de l'action de la communauté d'agglomération en matière de développement durable.

3

## 2.2. TERRITOIRE DURABLE 2030 : LA FEUILLE DE ROUTE DEVELOPPEMENT DURABLE DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION LISIEUX NORMANDIE

En décembre 2018, la communauté d'agglomération Lisieux Normandie a été labellisée **Territoire Durable 2030** par la Région Normandie. L'appel à projet supposait de rédiger la feuille de route « Développement durable » que se fixe la collectivité, selon 9 thématiques, et de décliner les actions menées pour chacun de ces thèmes. L'ensemble des actions ciblées dans ce projet sont soutenues par la Région Normandie :



- Transition énergétique
- Economie circulaire, valorisation des déchets
- Démarche interne
- Biodiversité
- Education à l'environnement
- Numérique
- Culture
- Agriculture durable
- Mobilité durable

### 3. UN RAPPORT SUR LA SITUATION EN MATIERE DE DEVELOPPEMENT DURABLE : L’ETAT D’AVANCEMENT 2019

#### 3.1. LA GOUVERNANCE DU DEVELOPPEMENT DURABLE A LA CALN

Le fonctionnement de la communauté d’agglomération « côté élus » s’est organisé autour de commissions thématiques : développement économique, aménagement, environnement, tourisme, appel d’offres... Si cette organisation convient pour la gestion de dossiers spécifiques ou d’affaires courantes, il est rapidement apparu qu’il était en revanche difficile d’y traiter efficacement de projets transversaux comme le Plan Climat Air Energie Territorial ou le Projet Alimentaire Territorial. Pour ce dernier par exemple, on ne peut pas envisager la seule entrée de la commission Agriculture, puisqu’il intéresse également d’autres domaines via sa dimension « Entreprises » (de transformation, de distribution), « Economie circulaire » (gaspillage alimentaire) « Sociale » (restauration collective, santé) ou encore « Education au Développement Durable » ou « Environnement »... de manière non exhaustive.

Seules instances transversales de la collectivité, le Bureau ou le Conseil communautaire (élus), comme le Comité de Direction (directeurs) ont des ordres du jour qui ne permettent pas d’entrer dans les détails opérationnels et le pilotage de chacun de ces projets transversaux.

Début 2019, il a donc été décidé de créer un Comité de Pilotage transversal : le Comité « Territoire en transition ». Il comprend 14 élus représentant 14 commissions thématiques, et les agents principalement en charge des missions afférentes. Des partenaires techniques et institutionnels peuvent être associés selon les dossiers traités. Au besoin, selon le type de travail à réaliser, ce Comité peut se réunir soit dans son intégralité, soit en Copil (élus), soit en Cotech (agents exclusivement + partenaires techniques le cas échéant).

Composition de base du Comité Territoire en transition de la CALN en 2019

Commission	Elu	Direction	Agent
Développement Economique	Didier Pellerin <i>CD Agriculture</i>	Développement Economique	Frédérique Salmon (oct. 2019) <i>Chargée de mission Agriculture et Alimentation</i>
	François Gilas <i>VP Développement économique</i>		Pauline Valade <i>Directrice du Développement Economique</i>
Tourisme	Benoit Charbonneau <i>VP Tourisme</i>	Tourisme	Marie-Anita Balquet <i>Directrice du Tourisme</i>
Mobilités et transports	Frédéric Le Gouverneur <i>VP Mobilités et transports</i>	Aménagement de l’Espace	Hervé Bodineau <i>Responsable Mobilités</i>
Politique de la Ville et Habitat	Paul Mercier <i>Membre de la commission</i>		Anaïs Pitel <i>Responsable Habitat</i>
Aménagement de l’espace	Dany Targat, <i>Vice-Président Aménagement de l’espace</i> Isabelle Leroy <i>Conseillère déléguée PLUI Associée à sa demande*</i>		Alexandre Fruchart Hélène Chatal <i>Chargés de mission PLUI</i>

Action sociale	Véronique Maymaud <i>VP Actions sociales</i>	Cohésion sociale	Véronique Deveaux <i>Directrice de la cohésion sociale</i>
Ressources humaines et administration générale	Bruno Le Boucher <i>VP Ressources humaines et administration générale</i>	Ressources humaines	Colin Degoutte <i>DRH</i>
Travaux et marchés publics	<i>La Commission n'a pas été sollicitée pour nommer un·e élu·e*</i>	Commande publique et infrastructures	Jean-Philippe Vacher <i>Directeur travaux de la commande publique</i>
Culture	Jocelyne Benoist <i>VP Culture</i>	Affaires culturelles	Mathilde Leroux-Hennard <i>Directrice des affaires culturelles</i>
<i>Pas de commission</i>	Jean-Pierre Lecomte <i>VP Mutualisation Associé à sa demande *</i>	Ressources et innovation	Marc Bossé <i>Chargé de mission Mutualisation</i>
<i>Pas de commission</i>			Florent Brunet <i>Chargé de mission Contractualisation</i>
Environnement	Léa Versavel <i>VP Environnement</i>  Mireille Drouet <i>CD Transition énergétique</i>	Environnement	Sandrine Banville <i>Directrice de l'environnement</i>
			Julien Albert <i>Chargé de mission transition énergétique et biodiversité</i>
			Marion Tissier <i>Chargée de mission DD</i>

Au lancement du PCAET, il a été décidé de fusionner le groupe de travail « Transition énergétique » constitué d'élus volontaires de la Commission Environnement, avec ce groupe Territoire en transition. Le groupe de travail Transition énergétique était composé des élus suivants :

- Yves Jambu
- Jean-Claude Riguidel
- Joël Vrel
- Didier Pellerin
- Michel Bretteville
- Christiane Dorléans
- Catherine Sady
- Michèle Ressencourt
- Michel Pitard
- Corine Lecourt
- Jean-Paul Saint-Martin
- Didier Samson

Font également partie du Comité Territoire en Transition :

- les cinq élus délégués à l'Environnement : Léa Versavel, Mireille Drouet, Eric Boisnard, Alain Guillot, Alain Mignot
- ainsi que, à leur demande, deux élus du conseil communautaire : Françoise Breton et Gérard Louis.

L'ambition initiale était de confier le pilotage des projets transversaux à ce Comité Territoire en transition et l'objectif d'en faire une instance de travail en capacité de traiter des questions de fond, autour d'ateliers productifs, sur des dossiers ciblés.

La rédaction de ce rapport est l'occasion de formaliser un bilan de cette instance sur sa première année d'existence.

Depuis sa création début 2019, le Comité Territoire en transition s’est réuni à 3 reprises (+ Ateliers Cit’ergie) et est appelé à se réunir deux fois supplémentaires avant la fin de l’année. Il s’est chaque fois réuni autour du projet de PCAET, dans une configuration chaque fois différente et toujours avec des partenaires extérieurs.

Date de réunion	Objet	Configuration
22/03/2019	Lancement du PCAET	COPIL + COTECh + partenaires institutionnels
3/05/2019	Présentation du diagnostic PCAET et préparation	COTECh + partenaires institutionnels
13/05/2019	Diagnostic PCAET + ateliers de définition des enjeux Climat-Air-Energie (PCAET)	COPIL + COTECh + Exécutifs + Bureau + partenaires institutionnels + associations
25 – 28 juin 2019	Ateliers Citergie	Tous les membres ont été conviés à au moins un des sept ateliers Cit’ergie.
10/10/2019	Présentation de la stratégie Energie Climat (PCAET / Citergie)	COPIL + COTECh + partenaires institutionnels
Dec. 2019	Travail sur les fiches actions PCAET et actions Citergie	COTECh + partenaires

S’il faut saluer l’initiative de « test » de cette instance innovante, force est de constater que l’objectif de travail n’est pas complètement rempli. En effet, le cadre règlementaire et méthodologique entourant l’outil programmatique qu’est le PCAET ont induit une prédominance de ce sujet, faisant de cette instance d’avantage un espace d’écoute que de travail. Même si ce Comité a été intégré à des ateliers de travail plus globaux, il ne s’est jamais réuni afin de traiter de manière pragmatique d’actions précises.

Il conviendra donc d’adapter cette instance, ou de revoir ses attributions afin que l’objectif d’instituer des habitudes de travail concerté et transversal trouve un aboutissement, tant entre agents qu’entre élus.

\* De même, la composition de ce Comité pourra être réinterrogée : certaines commissions ou élus n’ont pas été associés car il semblait sur le moment peu pertinent de les mobiliser sur des sujets semblant à la marge de leur domaine d’activité. Avec le recul de cette année écoulée, il semble que ce choix n’est pas judicieux, chacun ayant, dans son domaine d’activité, une marge de « durabilité » à inclure et chaque personne pouvant apporter son regard « de citoyen » sur une thématique.

*A noter que le regroupement de nombreux services dans les locaux du Cour Matignon et l’option de travail nomade prise pour les chargés de mission va probablement amener de la transversalité côté agents, même informelle.*

### 3.2. LES OUTILS PROGRAMMATIQUES

Plusieurs outils programmatiques intègrent le développement durable, notamment le Schéma de Cohérence Territorial (SCOT) Sud Pays d’Auge approuvé en 2011, ainsi que les Plans Locaux d’Urbanisme, dont notamment les 4 Plans Locaux d’Urbanisme Intercommunaux (Lintercom Lisieux, Pays de Livarot, Pays de l’Orbiquet et Vallée d’Auge) au travers de leur Projet d’Aménagement et de Développement Durable (PADD), décliné dans le volet règlementaire.

Toutefois, ces projets témoignent à ce jour, des engagements des ex-communautés de communes. Depuis sa création, plusieurs outils programmatiques ont été lancés par la communauté d’agglomération en matière de structuration de la politique de développement durable, à savoir :

- Le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)



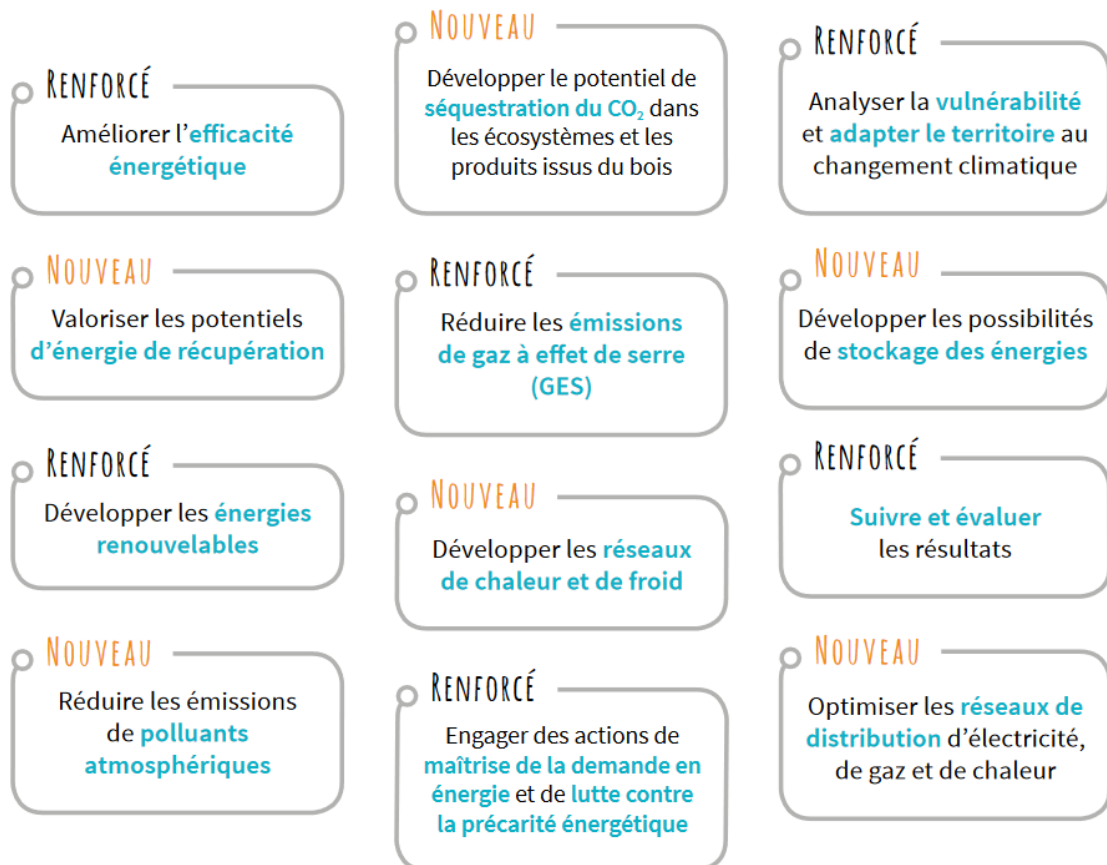
- La Labellisation Cit'ergie (cf fiche dans « Démarche interne »)
- Le projet Trame Verte Bleue et Noire (cf fiche dans « Biodiversité »)
- Le projet Vents de Culture (cf fiche dans « Culture »)
- L'étude pré opérationnelle Habitat

## ZOOM SUR LE PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL

Selon l'article L.229-26 du Code de l'Environnement, les collectivités de plus de 20 000 habitants existants au 1<sup>er</sup> janvier 2017 doivent élaborer un Plan Climat Air Energie Territorial. Elaboré avec les acteurs locaux, il doit comprendre un plan d'actions co-construit avec l'ensemble des acteurs du territoire autour de plusieurs axes d'actions :

- la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES)
- l'adaptation au changement climatique
- la sobriété énergétique
- la qualité de l'air
- le développement des énergies renouvelables

Le rôle du PCAET a été renforcé par la Loi pour la Transition Energétique et la Croissance Verte du 18 août 2015, en incluant de nouvelles obligations de prise en compte pour les collectivités (source : Ademe) :



Concernée par cette disposition, la communauté d'agglomération Lisieux Normandie a lancé l'élaboration de son PCAET le 22 mars 2019 avec le Comité Territoire en Transition et les partenaires proches de la collectivité.

- Le 13 mai 2019, à l'occasion d'une journée dédiée au PCAET, le diagnostic a été présenté à l'ensemble des élus du Bureau communautaire et des maires du territoire, ainsi qu'à de nombreux partenaires et acteurs du territoire. Pour cette occasion, quatre « grands témoins » ont également fait part de leur retour d'expérience quant à leurs actions en faveur de la transition énergétique :



- Guillaume Coutey, maire de Malaunay, a témoigné de la démarche de transitionS engagée par la commune ;
- Pascal Lemoine, directeur des charpentiers du Pays d’Auge a échangé sur la politique d’entreprise menée (labellisation « Rénovateur BBC de la Région, spécialisation sur la rénovation performante)
- Clément Lebrun, agriculteur et président de l’association Bois Haienergie 14, a partagé le projet de la chaufferie bois de Dozulé ;
- Juliane Hervieu de l’association Vélisol a témoigné sur la Maison du Vélo de Caen.

Puis l’après-midi a été consacré à la tenue d’ateliers de priorisation des enjeux. Les participants ont ainsi listé leurs priorités (en nombre de voix - extrait du compte-rendu de cette journée) :

ENJEUX	TOTAL	
Favoriser les circuits courts locaux pour réduire les transports (pour les habitants, pour la restauration collective)	49	<b>1</b>
Rénover thermiquement les immeubles d’habitation (individuels et collectifs)	44	<b>2</b>
Aménager le territoire de sorte à réduire les besoins de déplacements	34	<b>3</b>
Optimiser la desserte et mieux remplir les transports en commun	32	<b>4</b>
Sensibiliser les habitants à l’impact de leur alimentation sur le climat et à la façon de le réduire	31	<b>5</b>
Favoriser la proximité des commerces et services publics et marchands	30	<b>6</b>
Rénover thermiquement les bâtiments publics	26	<b>7</b>
Identifier des sites d’implantation solaires (friches polluées, toitures)	25	<b>8</b>
Sensibiliser les habitants et usagers de bâtiments publics aux éco-gestes pour réduire les consommations d’énergie	24	<b>9</b>
Encourager les projets solaires résidentiels, industries, tertiaire et touristiques	22	<b>10</b>

- Le 10 octobre 2019, une seconde réunion invitant ces mêmes participants permettra de présenter la stratégie énergie-climat formalisée à partir des enjeux priorités le 13 mai, avant de travailler en ateliers sur le plan d’actions.
- Le 23 novembre 2019, se tiendra un forum public visant à faire débattre les habitants sur les grandes thématiques du PCAET et du projet Trame Verte Bleue et Noire dans le cadre d’ateliers participatifs.

Puis un travail de formalisation du plan d’actions devra être réalisé, assorti d’un jeu de fiches actions détaillées et opérationnelles à mettre en œuvre avant adoption en conseil communautaire.



### 3.3. LES ACTIONS MISES EN OEUVRE

Même si les outils programmatiques mobilisent actuellement fortement les élus et agents, freinant la mise en œuvre d’actions concrètes, plusieurs actions sont d’ores et déjà en projet, voire en cours de réalisation. Sans en faire une revue exhaustive, ces actions sont listées via les fiches-actions ci-jointes, réalisées dans le cadre du suivi du projet Territoire Durable 2030. En ce sens, elles sont organisées selon les thématiques de cette feuille de route Développement Durable de la communauté d’agglomération :

Thématique	Actions 2019	Etat d’avancement 2019
Transition énergétique	Mutualiser des audits énergétiques de bâtiments publics [communes + CALN]	Plusieurs actions ont été initiées en matière de transition énergétique. Certaines ont été reconduites après une année 2018 probante (Espace Info Energie, Fête de l’Energie...), d’autres ont été lancées en 2019 ou vont l’être prochainement.
	Implanter un Espace Info-Energie sur le territoire	
	Implanter une station GNV sur le territoire	
	Mettre en ligne un cadastre solaire d’accès public et gratuit	
	Rénover le centre aquatique de Saint-Pierre en Auge	
	Lancer un appel à projet « Rénovation énergétique » à destination des copropriétés	
Economie circulaire		Cette thématique est en phase de structuration en 2019.
Démarche interne	Atteindre la labellisation Cit’ergie	Les ateliers Cit’ergie ont permis l’élaboration d’un état des lieux des pratiques internes. Un accompagnement plus concret des services est à rechercher.
Biodiversité	Animer le projet Trame Verte Bleue et Noire	La présence d’une chargée de mission Biodiversité transférée dès la création de la communauté d’agglomération explique que plusieurs projets soient déjà bien engagés sur cette thématique.
	Lutter contre l’expansion du frelon asiatique	
	Mettre en œuvre le programme de restauration des mares	
Education à l’environnement	Animer des ateliers EDD auprès des scolaires [Appel à projets Y’a pas de mauvaises graines]	Pour l’année 2019, l’EDD s’est concentrée très majoritairement sur le public scolaire, avec le succès de l’appel à projet Y’a pas de mauvaises graines. D’autres publics seraient à cibler (entreprises, grand public...).
	Animer des ateliers EDD auprès du grand public [Les rendez-vous Nature]	
Numérique	Implanter un tiers-lieu sur le territoire	Malgré un retard lié à un premier marché de travaux infructueux, le projet de Tiers-Lieu poursuit son avancement en 2019. D’autres projets numériques /DD seraient à développer.
Culture	Animer le projet Vents de Culture	Cette thématique est en phase de structuration en 2019, avec la démarche Vents de Culture. Des actions émergent du schéma culturel démarrent en cette rentrée 2019.
	S’inscrire dans le festival Génération Durable	

<b>Agriculture durable</b>	Mettre en place un Projet Alimentaire Territorial	Cette thématique est en phase de structuration en 2019. Une chargée de mission Agriculture et Alimentation prendra son poste en octobre 2019.
	Accompagner les agriculteurs dans le développement de la production d’énergies renouvelables sur l’exploitation	
<b>Mobilités</b>		Cette thématique est en phase de structuration en 2019 avec l’arrivée d’un responsable Mobilités en 2019.

## CONCLUSION

Ce rapport permet d’assurer que la dynamique est lancée sur le territoire de Lisieux Normandie, que le développement durable est bien perçu comme une composante nécessaire à l’exercice des politiques publiques et que les partenaires répondent présents pour co-construire et accompagner la collectivité dans sa démarche.

La communauté d’agglomération Lisieux Normandie est jeune et en construction ; c’est pourquoi, en cette année 2019, la phase incontournable, voire règlementaire, d’élaboration des outils programmatiques mobilise fortement les élus et les agents. Bases de son action en matière de développement durable, ces plans (PCAET, Cit’ergie, Trame Verte et Bleue...) précèdent la mise en œuvre prochaine d’actions concrètes, plus visibles aussi.

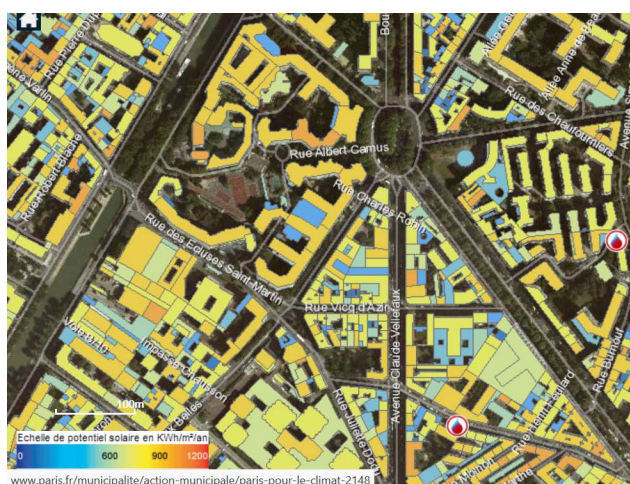
Un nouveau train de programmation se dessine pour 2020, avec, a minima l’obligation de révision du Schéma de Cohérence Territoriale, l’élaboration du Programme Local de l’Habitat, et la finalisation du Plan Climat Air Energie Territorial et du projet Trame Verte, Bleue et Noire. Afin de minimiser l’impact de la lourdeur de ces démarches sans en perdre l’apport essentiel en matière de structuration des politiques publiques, le cabinet Algoé est missionné pour faire des propositions en matière de gouvernance pour les conduire de manière cohérente et transversale. Une gestion optimisée de la construction de ces outils permettrait également de dégager du temps et de l’énergie pour les élus et les agents, afin de poursuivre la mise en œuvre d’actions concrètes.

## Mettre en ligne un cadastre solaire d'accès public et gratuit

Le cadastre solaire est une cartographie permettant de visualiser le potentiel solaire des bâtiments afin d'en estimer la rentabilité énergétique potentielle. Sa réalisation prend en compte le calcul des ombrages, dont les éléments propres à la toiture (chiens assis, cheminées...) mais aussi les éléments de l'environnement proche (arbres, reliefs...).

Ce cadastre est ensuite mis en ligne publiquement et gratuitement afin que chacun puisse prendre connaissance du potentiel de sa toiture.

En Normandie, la réalisation du cadastre solaire est menée par le SDEC, avec qui la CALN a signé une convention.



Cadastre solaire de Paris. Source : <http://capgeo.sig.paris.fr>

### AVANCEMENT 2019

La convention entre le SDEC Energie et la CALN concernant le projet de cadastre solaire a été signée le 19 septembre 2019.

Le projet est donc en phase de lancement.

### ACTEURS

Direction / service pilote :	ENVIRONNEMENT / Pôle DD
Contact :	Julien ALBERT Chargé de mission Transition énergétique 07 77 85 93 76 / jalbert@agglol-lisieux.fr
Service(s) associé(s) :	-
Partenaire(s) associé(s) :	In Sun we trust (prestataire)
Porteur de l'action :	SDEC Energie
Cibles :	Habitants et acteurs de la CALN

### OBJECTIF(S) STRATEGIQUE(S)

Augmentation de la production d'énergie renouvelable sur le territoire.  
Augmentation de l'auto consommation énergétique dans l'habitat.

### OBJECTIF(S) OPERATIONNEL(S)

Mise à disposition publique et gratuite d'un cadastre solaire sur l'ensemble du périmètre de la CALN, visant à favoriser la production d'énergie solaire de toiture par les habitants et entreprises.

Accompagnement des projets par le prestataire : définition, maquette financière, sélection d'artisans qualifiés.

### OBJECTIFS

### CALENDRIER PREVISIONNEL

Signature de la convention SDEC / CALN	Sept 2019
Lancement de la plateforme et des outils de communication	Novembre 2019

### FINANCEURS POTENTIELS

### MISE EN ŒUVRE

SDEC Energie	50%
16 EPCI du Calvados (pro rata par EPCI)	50%

### INDICATEURS D'EVALUATION

Les indicateurs d'évaluation techniques devront être précisés dans le cadre du lancement effectif de l'action.

Nombre de projets accompagnés

Surface de toiture équipée

Production d'énergie réalisée

### SUIVI

## Rénover le centre aquatique de Saint-Pierre en Auge [étudier les solutions de chauffage d'origine renouvelable]

Le centre aquatique de Saint-Pierre en Auge doit faire l'objet d'une rénovation. Dans le cadre d'une stratégie patrimoniale visant notamment à réduire les coûts de fonctionnement et l'impact environnemental du fonctionnement des équipements de la Communauté d'agglomération il a été décidé d'étudier les possibilités d'alimenter la piscine par une production énergétique exploitant une ressource renouvelable - le centre aquatique est actuellement chauffé au gaz.

Une étude sur l'opportunité d'une chaufferie bois a été conduite en 2018 puis sur la faisabilité d'une solution de géothermie en 2019.



### AVANCEMENT 2019

Après la note d'opportunité sur la chaufferie bois en 2018, l'étude de faisabilité concernant la géothermie (étude + forage d'essai) a été présentée en commission mixte Sport / Travaux en septembre 2019, puis en Comité des Exécutifs.

Les investigations réalisées prouvent la faisabilité technique de l'opération au regard des capacités (profondeur et débit) de la nappe présente sur le site.

Les enjeux économiques du projet, tant en matière d'investissement que de coût global d'exploitation, seront quant à eux détaillés lors du Conseil communautaire du 10 octobre 2019 pour le Débat d'Orientation Budgétaire.

L'avenir du projet sera donc décidé à cette date.

### ACTEURS

Direction / service pilote :	TRAVAUX ET MARCHES / Bâtiments
Contact :	Laurent BOULANGER Directeur des centres aquatiques 06 22 26 13 33 / lboulanger@agglo-lisieux.fr
Service(s) associé(s) :	Environnement
Partenaire(s) associé(s) :	
Prestataires :	Biomasse Ndie (bois) - Ecome (géothermie)
Cibles :	CALN et communes

### OBJECTIF(S) STRATEGIQUE(S)

Augmentation de la production d'énergie renouvelable sur le territoire.  
Développement de l'autoconsommation énergétique.  
Rénovation énergétique du patrimoine de la communauté d'agglomération Lisieux Normandie.

### OBJECTIF(S) OPERATIONNEL(S)

Réalisation de deux études de faisabilité pour le chauffage du centre aquatique (bois et géothermie).  
Choix d'une solution de chauffage renouvelable.

### OBJECTIFS

### CALENDRIER PREVISIONNEL

Etude de faisabilité Chaufferie bois	2018
Etude de faisabilité Géothermie	juin 2019
Présentation en Commission Sport / Travaux	sept 2019
Présentation en Comité des Exécutifs	sept 2019
Présentation en Conseil Communautaire	oct 2019

### FINANCEURS POTENTIELS

FEDER

### MISE EN ŒUVRE

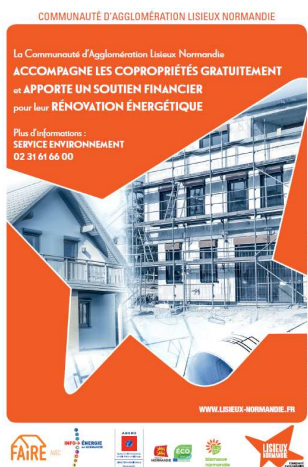
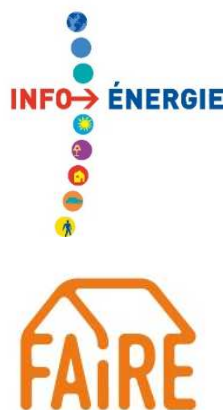
### INDICATEURS D'EVALUATION

### SUIVI

## Lancer un appel à projet "Rénovation énergétique" à destination des copropriétés

Au même titre que l'habitat privé, l'habitat collectif est l'un des principaux consommateurs d'énergie du territoire. Si les copropriétaires peuvent bénéficier des conseils de l'Espace Info-Energie au même titre que les propriétaires de maisons individuelles, le niveau de complexité plus élevé et le coût important d'un projet de rénovation thermique dans l'habitat collectif justifie de la mise en oeuvre d'un accompagnement technique et financier plus poussé.

En ce sens, l'appel à projets Copropriétés vise à sélectionner entre 3 et 5 copropriétés pouvant bénéficier, pendant 3 ans, d'un accompagnement méthodologique, technique (audit du bâtiment, travaux, après-travaux) et financier (Région Normandie, CALN).



### AVANCEMENT 2019

Aucune copropriété ne s'est inscrite dans cette action malgré les relances effectuées.

Pourtant l'enjeu de rénovation des copropriétés est essentiel et il est donc indispensable de parvenir à mobiliser copropriétaires et syndicats.

Il faut donc analyser les raisons de cet échec afin d'adapter la manière de parvenir à l'objectif de rénovation thermique des copropriétés du territoire.

Des mesures coorrectives ont d'ores et déjà été engagées :

- Rencontre directe des agences et syndicats
- Campagne d'affichage dans les bâtiments

### ACTEURS

Direction / service pilote :	ENVIRONNEMENT / Pôle DD
Contact :	Julien ALBERT Chargé de mission Transition énergétique 07 77 85 93 76 / jalbert@agglo-lisieux.fr
Service(s) associé(s) :	Habitat
Partenaire(s) associé(s) :	Région Normandie, Ademe, ANAH
Prestataire(s) :	Biomasse Normandie
Cibles :	Syndicats de copropriétaires, copropriétaires

### OBJECTIF(S) STRATEGIQUE(S)

Amélioration des performances énergétiques des copropriétés du territoire.  
Développement du recours aux énergies renouvelables dans l'habitat.  
Accompagnement à la montée en compétence des professionnels du territoire en matière de rénovation thermique (syndics, professionnels du bâtiment, gestionnaires de bien...).

### OBJECTIF(S) OPERATIONNEL(S)

Animation d'un appel à projets permettant l'accompagnement technique et financier de copropriétés dans leurs travaux de rénovation thermique.  
Objectif de rénovation de 120 logements en 3 ans.

### OBJECTIFS

### CALENDRIER PREVISIONNEL

Lancement de l'appel à projet	Mars 2019
Relance 1 par mail	Printemps 2019
Relance 2 téléphonique	
Clôture des réponses	Juin 2019

### FINANCEURS POTENTIELS

Les aides de la Région Normandie sont versées directement aux copropriétaires engagés dans le dispositif

### MISE EN ŒUVRE

### INDICATEURS D'EVALUATION

Nombre de copropriétés engagées	0
---------------------------------	---

### SUIVI

## Implanter un Espace Info-Energie sur le territoire

Un Espace Info-Energie est un service public de conseils gratuits et indépendants sur les économies d'énergie et les énergies renouvelables, prodigués notamment dans le cadre d'un projet de construction ou de rénovation, auprès des particuliers. Le conseiller de l'Espace Info-Energie oriente également les porteurs de projet sur les aides et les réseaux mobilisables.

Enjeu majeur, sur un territoire où l'habitat représente une forte part des consommations énergétiques, l'animation de cet espace comprend également d'autres animations telles une opération de thermographie ou des visites de maisons exemplaires.



### AVANCEMENT 2019

L'Espace Info-Energie connaît un succès grandissant auprès des habitants avec une augmentation de 88% du nombre de personnes conseillées entre 2018 et 2019.

Par conséquent, il a été acté d'augmenter le nombre de permanences par mois sur le territoire en passant de 3 à 4 à partir de juin 2019. Ces permanences restent réparties sur le territoire, se tenant tour à tour à Lisieux, Livarot Pays d'Auge, Saint-Pierre en Auge, Orbec et Mézidon Vallée d'Auge.

### ACTEURS

Direction / service pilote :	ENVIRONNEMENT / Pôle DD
Contact :	Julien ALBERT Chargé de mission Transition énergétique 07 77 85 93 76 / jalbert@agglo-lisieux.fr
Service(s) associé(s) :	-
Partenaire(s) associé(s) :	Ademe, Région Normandie
Prestataire(s) :	Biomasse Normandie
Cibles :	Habitants de la CALN

### OBJECTIF(S) STRATEGIQUE(S)

Diminution des consommations énergétiques dans l'habitat privé.  
Augmentation du recours aux énergies renouvelables dans l'habitat privé.  
Réduction de la précarité énergétique.

### OBJECTIF(S) OPERATIONNEL(S)

Mise à disposition de permanences Info-Energie à destination des habitants. Pendant ces permanences, un conseiller spécialisé en matière de performance énergétique de l'habitat oriente les visiteurs sur les solutions techniques ainsi que sur les aides existantes et les réseaux à mobiliser.

### OBJECTIFS

### CALENDRIER PREVISIONNEL

Création de l'EIE de la CALN	Juillet 2018
Animations Fête de l'Energie	Octobre 2019
Augmentation du nombre de permanences	Juin 2019
Opération de thermographie	Hiver 2020

### FINANCEURS POTENTIELS

### MISE EN ŒUVRE

ADEME	40%
Région Normandie	40%
CALN	20%

### INDICATEURS D'EVALUATION

### SUIVI

Nombre de personnes conseillées en 2018	175
Nombre de personnes conseillées en 2019	330
Nombre de chèques éco énergie accompagnés 2019	17

## Implanter une station GNV sur le territoire

Le GNV (Gaz Naturel pour Véhicules), composé d'environ 97% de méthane, est utilisé comme carburant automobile. S'il provient aujourd'hui majoritairement de sources fossiles situées à l'étranger (Norvège, Russie, Algérie...), il peut également être produit localement (biogaz issu de la fermentation de déchets organiques).

Selon l'Ademe, la combustion du GNV dégage moins de CO<sub>2</sub> (-25%), moins d'azote (-30 à 70%) et moins de particules fines (-90%).

Plusieurs transporteurs, installés dans la zone d'activités des Hauts de Glos, se montrent intéressés par ce projet, qui pourrait également attirer d'autres entreprises soucieuses de l'impact financier de ce choix de carburant et de son impact positif dans le cadre de leur politique RSE.



Station GNV de Locminé (56) - Source : [www.gaz-mobilite.fr](http://www.gaz-mobilite.fr)

### AVANCEMENT 2019

Cette action est en phase de lancemet en 2019.

Des entreprises du secteur de la logisitque, de marchandises, de personnes, de déchets, ont été invitées en juillet 2019 à partager le retour d'expérience d'un transporteur rouennais et à indiquer leur intérêt pour la démarche envisagée par la CALN.

A l'issue de cette rencontre positive, il est prévu de maintenir la dynamique en sollicitant des porteurs de projet potentiels du secteur énergétique.

### ACTEURS

Direction / service pilote :	ATTRACTIVITE - DEVECO / Entreprises
Contact :	Pauline VALADE Directrice du Développement Economique 06 21 78 71 09 / <a href="mailto:pvalade@agglo-lisieux.fr">pvalade@agglo-lisieux.fr</a>
Service(s) associé(s) :	Environnement, Mobilités
Partenaire(s) associé(s) :	
Prestataire(s) :	
Cibles :	Entreprises, CALN

### OBJECTIFS

#### OBJECTIF(S) STRATEGIQUE(S)

Diminution des rejets de polluants issus de la combustion d'hydrocarbures.  
A terme : diminution de la consommation en énergies fossiles du territoire en recourant au biogaz.

Installation d'entreprises pourvoyeuses d'emplois et soucieuses de leur impact environnemental.

#### OBJECTIF(S) OPERATIONNEL(S)

Installation d'une station GNV dans la zone d'activités des Hauts de Glos.

### MISE EN ŒUVRE

#### CALENDRIER PREVISIONNEL

Lancement de la réflexion avec les entreprises /  
rencontre autour d'un retour d'expérience

juillet 2019

#### FINANCEURS POTENTIELS

### SUIVI

#### INDICATEURS D'EVALUATION

Les indicateurs d'évaluation techniques devront être précisés dans le cadre du lancement effectif de l'action.



## Mutualiser des audits énergétiques de bâtiments publics [communes + CALN]

Les enjeux climatiques appellent les collectivités à l'action. En effet, elles doivent non seulement s'impliquer concrètement dans la transition énergétique, mais également prendre la mesure de leur devoir d'exemplarité auprès de leurs concitoyens.

Des communes membres de la CALN ont sollicité un appui technique et méthodologique auprès de la CA Lisieux Normandie dans le cadre de leurs projets d'amélioration des performances énergétiques de leurs bâtiments publics.

Au titre des engagements de la CA Lisieux Normandie dans le PCAET, la labellisation Territoire Durable 2030 et les démarches de mutualisation, cette action a été proposée et mise en place.



Rénovation du gymnase Batum de Malaunay. Source : [www.malaunay.fr](http://www.malaunay.fr)

### AVANCEMENT 2019

2019 est l'année du lancement de cette action de mutualisation. Il est donc trop tôt pour en tirer un bilan en matière d'économie d'énergie et de recours aux énergies renouvelables (objectif stratégique).

En revanche, il est possible de tirer un premier bilan en notant que 8 communes [soit 33 communes historiques représentant 55 % de la population] souhaitent adhérer au groupement.

Les modalités du marché seront fixées à l'automne 2019 en concertation avec les communes concernées. Le calendrier sera également ajusté en concertation avec les communes si nécessaire.

### ACTEURS

Direction / service pilote :	RESSOURCES / Mutualisation
Contact :	Marc BOSSÉ Chargé de mission Mutualisation 06 67 90 28 00 / <a href="mailto:mbosse@agglo-lisieux.fr">mbosse@agglo-lisieux.fr</a>
Service(s) associé(s) :	Bâtiments, Environnement
Partenaire(s) associé(s) :	Communes
Prestaire(s) :	<i>inconnu à ce jour</i>
Cibles :	CALN et communes

### OBJECTIFS

#### OBJECTIF(S) STRATEGIQUE(S)

Rénovation des bâtiments de la CA Lisieux Normandie et de ses communes membres, en vue d'en améliorer les performances énergétiques et de développer le recours aux énergies renouvelables.

#### OBJECTIF(S) OPERATIONNEL(S)

Montage d'un groupement de commandes comprenant les communes intéressées et la CALN en vue de faire réaliser l'audit énergétique, par un prestataire, d'un nombre donné de bâtiments communaux et communautaires.

### MISE EN ŒUVRE

#### CALENDRIER PREVISIONNEL

Appel à candidatures des communes	juillet 2019
Montage du groupement, cahier des charges	2e semestre 2019
Lancement du marché	décembre 2019
Finalisation des audits	décembre 2020

#### FINANCEURS POTENTIELS

ADEME  
Région  
Banque des territoires

### SUIVI

#### INDICATEURS D'EVALUATION

Nombre de communes intéressées 8

Les indicateurs d'évaluation techniques devront être précisés dans le cadre du lancement effectif de l'action.

## Atteindre la labellisation Cit'ergie

Cit'ergie est un programme de management et de labellisation de portée européenne, qui récompense les collectivités pour la mise en œuvre d'une politique climat-air-énergie ambitieuse.

Pour être labellisée, la collectivité doit confronter ses pratiques au référentiel très détaillé du label Cit'ergie. L'audit des pratiques, réalisé par un conseiller agréé par l'Ademe, conduit à une notation de la collectivité. Pour obtenir le premier niveau de labellisation, la collectivité doit obtenir un minimum de 35 %. Elle est ensuite suivie pendant 4 ans par son conseiller dans la mise en œuvre de son programme d'actions.

Cit'ergie se décline en 3 niveaux de labellisation, attribué en fonction de la notation :

- Cap Cit'ergie (35% à 50%)
- Cit'ergie (50% à 75%)
- Cit'ergie Gold (>75 %)



### AVANCEMENT 2019

Lancée en avril 2019 en même temps que le PCAET, la démarche Cit'ergie a fait l'objet d'une série de 7 ateliers avec les agents, élus et quelques partenaires proches ou en prestation de la CALN.

Ces ateliers ont enregistré un faible taux de participation. Si l'on exclue les élus et agents directement en charge du projet, seuls 28% des invités ont participé aux ateliers. En revanche, ces ateliers ont été productifs, et les participants ont apprécié l'approche transversale adoptée.

Le travail sur le programme d'action démarrera à l'automne 2019.

### ACTEURS

Direction / service pilote :	<b>ENVIRONNEMENT / Pôle DD</b>
Contact :	<b>Marion TISSIER</b> Chargée de mission DD 06 10 24 68 53 / mtissier@agglo-lisieux.fr
Service(s) associé(s) :	tous
Partenaire(s) associé(s) :	Ademe Normandie
Conseillère Ademe :	Anaïs Le Doré (Objectif Carbone)
Cibles :	Agents et élus de la CALN

### OBJECTIFS

#### OBJECTIF(S) STRATEGIQUE(S)

Evolution des pratiques de la communauté d'agglomération vers une prise en compte systématique des critères de développement durable.

#### OBJECTIF(S) OPERATIONNEL(S)

Labellisation Cit'ergie de la CALN.

### MISE EN ŒUVRE

#### CALENDRIER PREVISIONNEL

Lancement de la démarche Cit'ergie	avril 2019
Ateliers Cit'ergie avec les agents et élus de la CALN	25-28 juin 2019
Restitution des ateliers, enjeux	oct 2019
Travail sur le programme d'actions	nov 2019 - mai 2020
Vote en conseil communautaire	été 2020

#### FINANCEURS POTENTIELS

### SUIVI

#### INDICATEURS D'EVALUATION

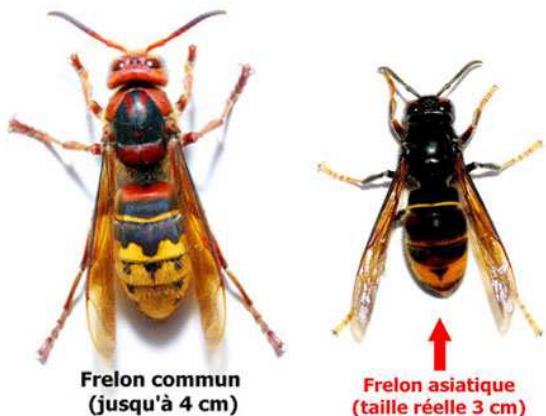
En cours de définition, dans le cadre de l'étude.

## Lutter contre l'expansion du frelon asiatique

Importé accidentellement d'Asie, le frelon asiatique *Vespa Velutina* s'est imposé sur tout le territoire français comme un redoutable prédateur d'abeilles.

Classé parmi les espèces exotiques envahissantes, le frelon asiatique fait désormais l'objet d'un plan de lutte collective, dont la mise en place a été confiée, en Normandie, à la FREDON.

Ainsi, la CA Lisieux Normandie conventionne depuis 2018 avec la FREDON, prenant ainsi le rôle d'animateur du plan de lutte sur son territoire. Ses communes choisissent ensuite de conventionner à leur tour, ou non, avec la FREDON pour bénéficier de la subvention du Conseil Départemental du Calvados à la destruction des nids.



### AVANCEMENT 2019

Bien que les chiffres détaillés par territoire ne soient pas encore diffusés (campagne non close), la FREDON note à ce jour, une diminution des destructions de 30% par rapport à 2018, qu'elle explique par des facteurs météorologiques.

En revanche, la FREDON note une augmentation des destructions de nids de frelons européens. En effet, lorsque l'entreprise contactée pour la destruction d'un nid de frelons asiatiques à proximité d'une habitation constate, arrivée sur site, qu'il s'agit de frelons européens, elle demande au propriétaire s'il souhaite la destruction du nid à ses frais. Profitant de sa présence, le propriétaire répond souvent positivement à cette demande par mesure de précaution.

### ACTEURS

Direction / service pilote :	ENVIRONNEMENT / Pôle DD
Contact :	Myriam TAMINE Chargée de mission Biodiversité 07 79 42 94 40 / mtamine@agglo-lisieux.fr
Service(s) associé(s) :	-
Partenaire(s) associé(s) :	Communes, FREDON
Coordinateur :	FREDON
Cibles :	Habitants concernés par la présence d'un nid riverain

### OBJECTIFS

OBJECTIF(S) STRATEGIQUE(S)
Limitation de l'expansion de l'espèce <i>Vespa Velutina</i> sur le territoire. Limitation des dégâts infligés par <i>Vespa Velutina</i> sur les populations d'abeilles.
OBJECTIF(S) OPERATIONNEL(S)
Participation de la CA Lisieux Normandie au plan de lutte collective contre le frelon asiatique coordonné par la FREDON.

### MISE EN ŒUVRE

CALENDRIER PREVISIONNEL	
Conventionnement triennal 2019 à 2021	2019
FINANCEURS POTENTIELS	

### SUIVI

INDICATEURS D'EVALUATION	
Nombre de nids détruits en 2019	en attente

## Mettre en oeuvre le programme de restauration des mares [restaurer 22 mares en 2019]

Les mares sont des étendues d'eau de faible superficie qui ne sont pas en connexion directe avec un cours d'eau. En plus de leur rôle de tampon du ruissellement, elles constituent des écosystèmes d'une grande diversité végétale et animale. Aujourd'hui, le faible nombre, le mauvais état et le caractère isolé des mares entraînent la perte et la fragilisation des populations existantes et des problématiques liées à la gestion des eaux pluviales.

Le programme "Mares" de la CALN consiste en caractériser les mares du territoire et sélectionner celles qui feront l'objet d'une restauration selon la grille de critères établis. Il s'agit prioritairement des mares de stade avancé (refermées, comblées, envasées), ni sourceuses ni connectées au réseau hydrographique.

Onze mares ont été restaurées en 2018 ; la restauration de 22 mares a été programmée en 2019.



### AVANCEMENT 2019

L'objectif de restauration annuel est atteint en 2019 avec la restauration programmée de 22 mares en octobre. Les travaux de végétation seront assurés, pour l'une de ces mares, lors d'un chantier participatif visant à former les volontaires à la restauration.

Le programme triennal 2018 - 2020 de restauration de 60 mares sur le territoire se poursuit comme prévu l'an prochain avec un objectif de restauration de 27 mares.

### ACTEURS

Direction / service pilote :	ENVIRONNEMENT / Pôle DD
Contact :	Myriam TAMINE Chargée de mission Biodiversité 07 79 42 94 40 / mtamine@agglo-lisieux.fr
Service(s) associé(s) :	-
Partenaire(s) associé(s) :	Conservatoire des Espaces Naturels
Prestataire(s) :	
Cibles :	CALN

### OBJECTIFS

OBJECTIF(S) STRATEGIQUE(S)
Rétablissement du rôle tampon des mares dans la gestion et la filtration des eaux de ruissellement.
Reconquête de la biodiversité des mares.
Rétablissement des continuités écologiques, en lien avec le projet Trame Verte, Bleue et Noire.
Préservation du patrimoine du Pays d'Auge.

OBJECTIF(S) OPERATIONNEL(S)
Recensement et caractérisation des mares du territoire.
Sélection et restauration de 22 mares en 2019.

### MISE EN ŒUVRE

CALENDRIER PREVISIONNEL	
Identification, contacts avec les propriétaires, visites de terrain	Janv - sept 2019
Chantier participatif de restauration 2019	28 sept 2019
Travaux de restauration des 22 mares identifiées en 2019 (curage, végétation, pose de clôtures)	Oct 2019
FINANCEURS POTENTIELS	
Agence de l'Eau	80%

### SUIVI

INDICATEURS D'EVALUATION	
Nombre de mares restaurées en 2019	22

## Animer le projet Trame Verte Bleue et Noire

Préserver la biodiversité, c'est tout d'abord préserver l'espace de vie de la faune et de la flore, son habitat, ses circulations. Or ces espaces sont de plus en plus fragilisés et fragmentés par une l'urbanisation, les réseaux de routes toujours plus denses et rapides, les destructions d'éléments naturels (arbres, haies...), les pollutions diverses. Pour d'autres espèces, c'est la pollution lumineuse nocturne qui fragilise leur cycle de vie.

Le projet de trame verte, bleue et noire vise donc à retrouver la qualité de la nuit et à maintenir et restaurer des continuités terrestres et aquatiques entre les "réservoirs de biodiversité".



### AVANCEMENT 2019

Lancé en février 2019, le projet Trame Verte Bleue et Noire est dynamisé par un comité de co-construction particulièrement porteur et ambitieux.

Le diagnostic est quasi terminé, les sous-trames ont été validées, quelques expertises terrain sont encore à prévoir avant d'engager le travail sur la définition des enjeux puis sur le programme d'actions.

Le 23 novembre, ce projet sera enrichi par les contributions des habitants du territoire, lors d'un temps de concertation public autour de l'environnement et du développement durable.

\* Comité de co-construction TVBN : Conservatoire des Espaces Naturels (GEN Normandie), Comité Régional d'Étude pour la Protection et l'Aménagement de la Nature en Normandie (CREPAN), Groupe Mammalogique Normand (GMN), Abeille Normande du Calvados (ANC), Association Normande d'Astronomie, Montviette Nature, Comité départemental de la randonnée pédestre, lycée agricole du Robillard, SMBV Dives, SMBV Touques, Bio en Normandie, Centre Régional de la Propriété Forestière, ONF, Chambre d'Agriculture, DREAL, Agence Régionale de l'Environnement (ARE), DDTM, DRAAF, Agence Française de la Biodiversité, Région Normandie, Département du Calvados + Comité de pilotage CALN.

### ACTEURS

Direction / service pilote :	ENVIRONNEMENT / Pôle DD
Contact :	Julien ALBERT Chargé de mission Energie et Biodiversité 07 77 85 93 76 / jalbert@agglo-lisieux.fr
Service(s) associé(s) :	-
Partenaire(s) associé(s) :	Comité de co-construction TVBN *
Prestataire(s) :	Biotope, DarkSkyLab, Voix Active
Cibles :	CALN

### OBJECTIFS

#### OBJECTIF(S) STRATEGIQUE(S)

Préservation et restauration des continuités écologiques sur le territoire (corridors et réservoirs biologiques).

Préservation de la qualité du ciel nocturne.

Diminution de la pollution lumineuse.

Réduction de la consommation énergétique sur le territoire.

#### OBJECTIF(S) OPERATIONNEL(S)

Elaboration de la feuille de route de la CALN en matière d'actions de préservation de la biodiversité, dans le cadre d'une démarche co-construite avec les acteurs locaux.

### MISE EN ŒUVRE

#### CALENDRIER PREVISIONNEL

Lancement du projet Trame Verte Bleue et Noire	février 2019
Finalisation du diagnostic	oct 2019
Ateliers publics de concertation	23 novembre 2019
Définition des enjeux	sept-dec 2019
Elaboration du programme d'action	nov 2019 - juin 2020

#### FINANCEURS POTENTIELS

Région Normandie

### SUIVI

#### INDICATEURS D'EVALUATION

En cours de définition, dans le cadre de l'étude.

## Animer des ateliers EDD auprès du grand public [les Rendez-vous Nature 2019]

Depuis 2017, est proposé chaque année une programmation de "Rendez-vous Nature" qui emmènent chaque mois les habitants du territoire sur un site différent du territoire. Ils peuvent y découvrir la biodiversité locale (sortie amphibiens, nuit de la chauve-souris...), des lieux atypiques (la champignonnière...) ou encore participer à des ateliers créatifs à base de matériaux naturels ou recyclés (fabrication de décorations de Noël, herbier...).



### AVANCEMENT 2019

Les sorties Nature ont attiré 331 participants lors des 14 rencontres 2019, soit une moyenne de 24 personnes par sortie (19 personnes par sortie en moyenne en 2018).

Comme en 2018, les participants qui ont laissé leurs coordonnées sur les feuilles de présence lors des sorties seront invités à une réunion de préparation du calendrier des Sorties Nature 2020 (avis, pistes d'amélioration, thématiques etc.), cette action étant reconduite.

### ACTEURS

Direction / service pilote :	ENVIRONNEMENT / Pôle EDD
Contact :	Loïc NICOLLE Coordinateur Education au DD 07 79 42 77 49 / lnicolle@agglo-lisieux.fr
Service(s) associé(s) :	
Partenaire(s) associé(s) :	
Partenaire(s) technique(s) :	Acteurs locaux
Cibles :	Grand Public

### OBJECTIF(S) STRATEGIQUE(S)

Sensibilisation à l'environnement et au développement durable des habitants du territoire.

### OBJECTIF(S) OPERATIONNEL(S)

Programmation d'au moins une sortie Nature par mois (deux par mois en été), sur des sites et thèmes diversifiés.

### OBJECTIFS

### CALENDRIER PREVISIONNEL

Une sortie par mois de février à décembre (2 sorties par mois en juillet et août)

Réunion préparatoire des sorties 2020 avec les habitants (liste issue des feuilles de présence des sorties 2019) nov 2019

### FINANCEURS POTENTIELS

### MISE EN ŒUVRE

### INDICATEURS D'EVALUATION

Nombre de participants aux Rendez-Vous 2018	229
Nombre d'animations 2018	12
Nombre de participants aux Rendez-Vous 2019	331
Nombre d'animations 2019	14

### SUIVI

## Animer des ateliers d'EDD auprès des scolaires [Appel à projet Y'a pas de mauvaises graines]

L'éducation au développement durable passe par la sensibilisation des nouvelles générations aux enjeux de la transition écologique.

La CALN a publié en 2018 son premier appel à projet "Y'a pas de mauvaises graines" à destination des enseignants du territoire. En se positionnant sur des animations proposées dans le catalogue, les enseignants volontaires s'engageaient à mener un travail pédagogique et en préparant une restitution avec leur classe. Ces travaux ont été restitués lors du festival "Y'a pas de mauvaises graines" qui s'est tenu le 4 juillet à Lisieux.

Les thématiques proposées pour l'année scolaire 2018 - 2019 étaient : l'eau, l'énergie, les déchets, le gaspillage alimentaire, la biodiversité.



### AVANCEMENT 2019

Pour l'année 2018 - 2019 de lancement, 202 classes, soit 4807 enfants ont bénéficié d'animations d'éducation à l'environnement et au développement durable sur le temps scolaire.

367 enfants ont participé à la journée de remise des prix, pendant laquelle ils ont pu visiter l'exposition des œuvres réalisées par les classes lauréates de l'appel à projet et assister à un spectacle vivant.

L'action est reconduite pour l'année scolaire 2019 - 2020.

### ACTEURS

Direction / service pilote :	ENVIRONNEMENT / Pôle EDD
Contact :	Loïc NICOLLE Coordinateur Education au DD 07 79 42 77 49 / Inicolle@agglo-lisieux.fr
Service(s) associé(s) :	Communication
Partenaire(s) associé(s) :	CIER, Planète science, CREPAN, SMBV Touques, SMBV Dives
Cibles :	Scolaires

### OBJECTIF(S) STRATEGIQUE(S)

Sensibilisation à l'environnement et au développement durable des publics scolaires et des enseignants du territoire.

### OBJECTIF(S) OPERATIONNEL(S)

Mise à disposition des équipes enseignantes d'un catalogue d'ateliers thématiques animés par l'équipe EDD de la CALN et les partenaires techniques.

### OBJECTIFS

### CALENDRIER PREVISIONNEL

Envoi du catalogue 2018 - 2019 à tous les établissements scolaires du territoire	
Festival Y'a pas de mauvaises graines	juillet 2019
Envoi du catalogue 2019 - 2020 à tous les établissements scolaires du territoire	juin 2019
Festival Y'a pas de mauvaises graines	juillet 2020

### FINANCEURS POTENTIELS

Région Normandie

### MISE EN ŒUVRE

### INDICATEURS D'EVALUATION

Nombre de classes bénéficiaires 2018-2019	202
Nombre d'enfants 2018-2019	4807

### SUIVI

## Implanter un tiers-lieu sur le territoire [Pépinière d'entreprises, espace de coworking, siège de la Mission locale...]

Jouissant d'une dynamique économique naturelle, le territoire de Lisieux Normandie souhaite attirer de nouveaux acteurs et créer un espace orienté 100% business et innovation

Le quartier de la gare de Lisieux doit devenir un poumon économique et numérique du territoire accueillant des activités tertiaires.

Le futur pôle entreprises se situe à proximité d'un théâtre et du futur tribunal de grande instance, actuellement en rénovation au cœur d'un quartier en renouvellement

Suite à l'étude d'opportunité réalisée par Sémaphore en novembre 2013 confirmant la nécessité de créer un outil au service des créateurs d'entreprises, pour leur accompagnement et leur hébergement, il a été décidé de conduire une opération de pôle d'accueil des entreprises sur la friche Sanchez, à proximité immédiate du pôle gare et profitant du déploiement de la fibre optique. Le 24 novembre 2017, l'Atelier Bettinger Desplanques a été retenu pour assurer la réhabilitation de ce site en vue d'y accueillir un pôle d'entreprises.

La rénovation du bâtiment intègre les critères de performance environnementales (paysagement, RT 2012, panneaux photovoltaïques....).

L'offre de services, qui devra être précisée avec les futurs usagers, comprendra notamment un FabLab et un espace de coworking.



### AVANCEMENT 2019

Le permis de construire concernant la réhabilitation de la friche Sanchez en Tiers-Lieu a été délivré en 2019.

Suite à un premier marché de travaux infructueux, l'appel d'offres a été relancé.

La prochaine étape de ce projet sera de préciser l'offre de services et le modèle économique souhaité, en concertation avec les futurs usagers et partenaires.

### ACTEURS

Direction / service pilote :	ATTRACTIVITE - DEVECO
Contact :	Pauline VALADE Directrice du Développement Economique 06 / pvalade@agglo-lisieux.fr
Service(s) associé(s) :	Bâtiments
Partenaire(s) associé(s) :	EPFN (en co maîtrise d'ouvrage)
Prestaire(s) :	Atelier Bettinger Desplanques
Cibles : Entrepreneurs	

### OBJECTIF(S) STRATEGIQUE(S)

Concevoir un outil dédié à l'idée, l'expérimentation et à l'innovation  
 Développer la création d'activité  
 Accueillir et développer les start-up  
 Stimuler l'entreprenariat, notamment auprès des jeunes  
 Permettre l'accompagnement du parcours immobilier des entreprises  
 Créer un espace de travail collaboratif ouvert à un large public (télétravailleurs, free-lance, étudiants)  
 Développer un écosystème, une communauté favorable à l'émulation : lieu social, échange de bonnes pratiques, rencontre entre start-up et professionnels  
 Créer des liens avec les entreprises des pôles d'activités de l'agglomération

### OBJECTIF(S) OPERATIONNEL(S)

**Mettre à disposition des entrepreneurs un tiers-lieu innovant de 1500 m<sup>2</sup> de surface utile, situé dans un environnement qualitatif à proximité immédiate de la gare de Lisieux.**

### OBJECTIFS

### CALENDRIER PREVISIONNEL

Etude d'opportunité pour la réalisation et la localisation d'un Tiers Lieu	2013
Lancement de la réhabilitation de la friche ex-Sanchez	2017
Délivrance du permis de construire	janvier 2019
Notification du marché de travaux	Hiver 2019
Etude de précision de l'offre de services	2020
Livraison des travaux	2021

### FINANCEURS POTENTIELS

### MISE EN ŒUVRE

LEADER  
 Région Normandie  
 Département du Calvados

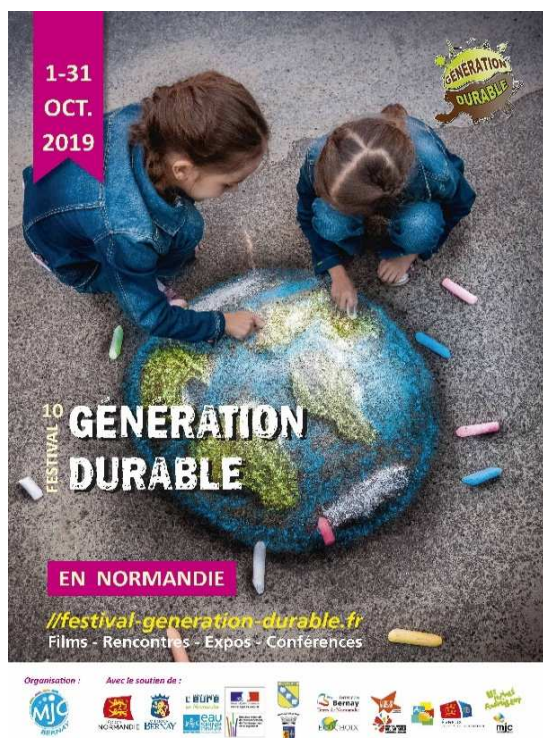
### SUIVI

### INDICATEURS D'EVALUATION



## S'inscrire dans le festival Génération Durable

Initié il y a 10 ans par la MJC de Bernay, le festival Génération Durable est un rendez-vous cinématographique orienté sur les films Nature et Environnement, qui s'est développé progressivement sur tout le territoire normand.



### AVANCEMENT 2019

La CALN s'engage pour la première année dans le festival Génération Durable. 10 projections sont programmées sur l'ensemble du territoire (Lisieux, Mézidon Vallée d'Auge, Orbec, Saint-Pierre-en-Auge, Livarot Pays d'Auge).

#### ACTEURS

Direction / service pilote :	ENVIRONNEMENT / EDD
Contact :	Loïc NICOLLE Coordinateur Education au DD 07 79 42 77 49 / Inicolle@agglo-lisieux.fr
Service(s) associé(s) :	Affaires culturelles
Partenaire(s) associé(s) :	
Porteur du projet :	MJC de Bernay, Région Normandie
Cibles :	Habitants de la CALN

#### OBJECTIFS

##### OBJECTIF(S) STRATEGIQUE(S)

Sensibilisation du grand public aux enjeux du développement durable par l'image.

Accès à la culture de tous les publics.

##### OBJECTIF(S) OPERATIONNEL(S)

Programmation d'une série de projections animées de films sur tout le territoire de la CALN, pour tout publics.

#### MISE EN ŒUVRE

##### CALENDRIER PREVISIONNEL

10 séances sur le territoire Oct 2019

##### FINANCEURS POTENTIELS

Aides versées au porteur de projet

#### SUIVI

##### INDICATEURS D'EVALUATION

Nombre d'entrées aux séances Octobre 2019

## Animer le projet Vents de culture

Souvent oubliée dans les projets de développement durable, l'UNESCO considère pourtant que "la culture est ce que nous sommes et ce qui façonne notre identité : aucun développement ne peut être durable sans inclure la culture". D'autres estiment que la culture constitue le 4e pilier du développement durable, avec l'économie, le social et l'environnement.

Le projet Vents de Culture porté par la CALN est celui de la définition et de la mise en oeuvre concertées de sa politique culturelle. Il s'est agit de formaliser, avec l'aide d'un cabinet de consultant, un diagnostic de l'offre culturelle et des enjeux en la matière, et de co-construire la politique culturelle du territoire en associant les habitants et acteurs.



### AVANCEMENT 2019

De l'automne 2018 au printemps 2019, se sont tenues 9 réunions de concertation avec les habitants, élus et acteurs de la culture du territoire. L'apport de cette concertation et l'état des lieux technique de l'offre culturelle, ont permis de dégager les enjeux et formaliser le Schéma Culturel du territoire. Le programme d'actions compris dans ce Schéma guide désormais la politique culturelle de la CALN.

Plusieurs actions ont été mises en place en 2019, suite à l'adoption du Schéma Culturel :

- Le guide des ressources éducatives et culturelles du territoire réalisé en collaboration avec l'Éducation Nationale et les acteurs culturels du territoire
- L'Agenda collaboratif en ligne, outil de porter à connaissance de l'offre culturelle
- L'application de nouveaux tarifs dans les équipements culturels à la rentrée 2019.

### ACTEURS

Direction / service pilote :	<b>COHESION / Affaires culturelles</b>
Contact :	<b>Mathilde LEROUX-HENNARD</b> Directrice des affaires culturelles 06 65 99 06 41 / mleroux@agglo-lisieux.fr
Service(s) associé(s) :	
Partenaire(s) associé(s) :	Habitants et acteurs de la culture sur le territoire
Prestaire(s) :	Créactions
Cibles :	Habitants, acteurs de la culture

### OBJECTIF(S) STRATEGIQUE(S)

Co-construire et mettre en oeuvre la politique culturelle du territoire avec tous ; installer une gouvernance citoyenne partagée pour piloter le schéma culturel du territoire.

Accompagner et déployer les pratiques, l'éducation et les enseignements artistiques et culturels.

Penser l'aménagement culturel du territoire en termes d'activités plus que d'équipements.

Créer les conditions favorables à la présence artistique, la création et la diffusion artistiques sur le territoire.

### OBJECTIFS

#### OBJECTIF(S) OPERATIONNEL(S)

**Coordonner l'ensemble des acteurs culturels du territoire, les élus et les habitants dans la mise en oeuvre des actions définies dans le Schéma Culturel.**

### CALENDRIER PREVISIONNEL

Consultation des citoyens	Juil 2018 - Mars 2019
Adoption du Schéma Culturel du territoire	Mars 2019
Publication du guide des ressources éducatives et culturelles	Mai 2019
Création d'un agenda culturel et d'une brochure des enseignement artistiques communs à la Direction des Affaires Culturelles	Juin 2019
Adoption des nouveaux tarifs dans les équipements culturels	Juin 2019
Mise en ligne de l'agenda culturel participatif	Sept 2019

### MISE EN ŒUVRE

#### FINANCEURS POTENTIELS

Région Normandie  
LEADER  
Département du Calvados

### INDICATEURS D'EVALUATION

Les indicateurs d'évaluation techniques devront être définis pour chaque action.

### SUIVI

## Accompagner les agriculteurs dans le développement de la production d'énergies renouvelables sur l'exploitation

De part la surface dont ils peuvent disposer, tant en terres qu'en bâtiments, et de part les déchets organiques produits, les agriculteurs peuvent porter des projets de production d'énergie renouvelables diversifiés : photovoltaïque, méthanisation, bois-énergie ou encore éolien.

En 2019, plusieurs actions ont été relayées ou menées par la CALN en la matière :

- 3 réunions d'information (dans le cadre du PCAET)
- visite de l'installation photovoltaïque d'une ferme du territoire



Exploitation des haies dans le Perche - Source : [www.parc-naturel-perche.fr](http://www.parc-naturel-perche.fr)

### AVANCEMENT 2019

Les trois réunions d'information organisées dans le cadre du PCAET, en collaboration avec la Chambre d'Agriculture du Calvados ont reçu 26 participants, ce qui montre que les exploitants ont des attentes d'information, voire d'accompagnement en matière de production d'énergies renouvelables.

Il faudra définir la suite à donner à ces actions de sensibilisation 2019.

### ACTEURS

Direction / service pilote :	ENVIRONNEMENT / Pôle DD
Contact :	Julien ALBERT Chargé de mission Transition énergétique 07 77 85 93 76 / jalbert@agglo-lisieux.fr
Service(s) associé(s) :	Développement économique
Partenaire(s) associé(s) :	Chambre d'Agriculture 14
Prestaire(s) :	Chambre d'Agriculture 14
Cibles :	Agriculteurs du territoire

### OBJECTIFS

#### OBJECTIF(S) STRATEGIQUE(S)

Développement de la production d'énergies renouvelables dans les exploitations agricoles.

#### OBJECTIF(S) OPERATIONNEL(S)

Sensibilisation et formation des agriculteurs aux modalités de production d'énergies renouvelables sur l'exploitation.

### MISE EN ŒUVRE

#### CALENDRIER PREVISIONNEL

Réunion d'information Photovoltaïque	6 mars 2019
Réunion d'information Méthanisation	18 mars 2019
Réunion d'information Bois Energie	29 mars 2019
Visite d'une installation PV à la ferme	17 sept 2019

#### FINANCEURS POTENTIELS

Dans le cadre du marché PCAET

### SUIVI

#### INDICATEURS D'EVALUATION

Nombre de participants réunion PV	12
Nombre de participants réunion Métha	4
Nombre de participants réunion Bois	10



## Mettre en place un Projet Alimentaire Territorial

Le projet alimentaire territorial est une démarche qui vise à structurer l'ensemble des actions menées sur un territoire en matière d'alimentation de qualité, locale et en circuits courts, autour des 3 piliers du développement durable :

- Economie : structuration et consolidation des filières dans les territoires, maintien de la valeur ajoutée sur le territoire, installation d'agriculteurs, préservation des espaces agricoles ;
- Environnement : consommation de produits locaux et de qualité, évolution des modes de production, préservation de l'eau et des paysages, lutte contre le gaspillage alimentaire ;
- Social : éducation alimentaire, création de liens, accessibilité sociale, don alimentaire, valorisation du patrimoine.



### AVANCEMENT 2019

2019 est l'année de lancement du projet.

Un groupe de travail élu s'est constitué dans l'idée d'être représentatif de la chaîne alimentaire territoriale. Les agents du Développement économique, de la contractualisation et de l'Environnement y ont été associés.

Ce groupe de travail a répondu à l'appel à projet PNA de la DRAAF dont la CALN est lauréate.

Une chargée de mission Agriculture et Alimentation intégrera la direction du Développement Economique en octobre.

Direction / service pilote : **ATTRACTIVITE - DEV ECO / Agriculture**

Contact : **Pauline VALADE**  
Directrice du Développement Economique  
06 21 78 71 09 / pvalade@agglo-lisieux.fr

Service(s) associé(s) : Contractualisation, Environnement

Partenaire(s) associé(s) : DRAAF, Bio en Normandie, CA14

Partenaire(s) technique(s) :

Cibles : tous les acteurs de la "chaîne alimentaire" du territoire de la CALN

ACTEURS

### OBJECTIF(S) STRATEGIQUE(S)

Engagement de tous les acteurs de la chaîne alimentaire du territoire de Lisieux Normandie (agriculteurs, transformateurs, distributeurs et consommateurs) dans une alimentation durable, c'est-à-dire en circuits courts, locale, pas ou peu emballée et de qualité, tendant au maximum vers le bio.

### OBJECTIF(S) OPERATIONNEL(S)

**Structuration et formalisation du projet alimentaire du territoire dans le cadre d'un Projet Alimentaire Territorial concerté.**

OBJECTIFS

### CALENDRIER PREVISIONNEL

Réponse à l'appel à projet PNA de la DRAAF lauréat juin 2019

Recrutement d'une chargée de mission Agriculture et Alimentation Oct 2019

### FINANCEURS POTENTIELS

DRAAF

MISE EN ŒUVRE

### INDICATEURS D'EVALUATION

*Les indicateurs d'évaluation techniques devront être précisés dans le cadre du lancement effectif de l'action*

SUIVI



Communauté d'Agglomération Lisieux Normandie  
Service Environnement  
02 50 68 90 27  
[environnement@agglo-lisieux.fr](mailto:environnement@agglo-lisieux.fr)